

L'IMPARTIAL

Union fait la Force

F. J. BUOTE, EDITEUR PROPRIETAIRE.

ABONNEMENT: \$1.00. PAYABLE D'AVANCE.

Vol. 5,

Tignish, Ile du Prince Edouard, Jeudi le 28 Octobre 1897

No 11

CARTES D'AFFAIRES

Dr. Murphy
PHYSICIAN AND SURGEON
First Prize Graduate New York University
TIGNISH, P. E. I.

A. W. McKINLAY,
DENTISTE.

Dents extraites et emplies de la manière la plus habile et à des conditions raisonnables, sans faire éprouver aucune douleur aux patients.

Bureau au dessus du magasin de J. Rattray.
RUE MAIN ALBERTON

A. E. DOUGLAS, M. D.
PHYSICIAN AND SURGEON
O'LEARY STATION,
P. E. ISLAND.

T. W. BUTLER
BARRISTER, SOLICITOR AND NOTARY PUBLIC
Public Square.
NEW CASTLE N. B.

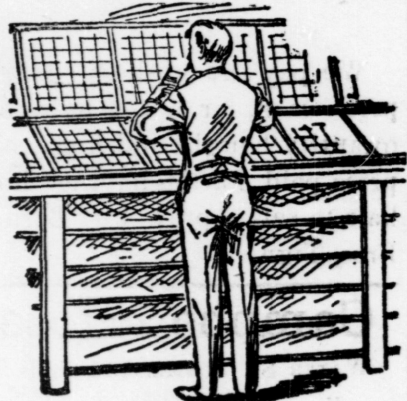
PERRY HOUSE

I have opened a new Hotel on Queen Street, next door to the old Bank of Nova Scotia building, where I will be pleased to meet all my old patrons and many new ones.

The house has been thoroughly fitted up, and furnished in first-class style, and it is one of the most comfortable and convenient hotels in town for either permanent or transient boarders.

The terms are very reasonable and the accommodation all that can be desired. Give me a call.
FRANK PERRY

JOB PRINTING



Not necessary to pay high prices for Job printing when you can get good work done at this office for less. Anything very fine that we can't do we tell you where you can get the best Bargain.—**L'IMPARTIAL OFFICE.**

French House

191 & 193 Lower Water Street, (Near Plant Wharf.)
HALIFAX, N. S.

The best one Dollar House in the City
GOOD BATH ROOM
MARCELIN POIRIER, PROP.
When leaving the I. C. R. Depot take the Electric car to Sackville St. The house is situated 3 minutes walk from Sackville St.

W. J. Crockett

WATCHMAKER & OPTICIAN
ALBERTON, P. E. I.
Mr Crockett is in a position to do watch repairing in all its branches. Graduate of the Montreal Optical School, Toronto.
Eye glasses, Spectacles fitted without the least inconvenience to the patient.
EYES TESTED FREE
Gold Silver, Nickel, Aluminum and Silver spectacle rims at lowest price.
Satisfaction guaranteed in all cases.

CARTES D'AFFAIRES

Henry E. Wright
AVOCAT ET PROCUREUR

Bureau: Bâtisse McKenzie, ex face du nouveau magasin de R. T. Holman.
Argent à prêter.
SUMMERSIDE, P. E.

McDONALD & MARTIN
AVOCATS NOTAIRES, ETC ETC
Argent à Prêter

Bureau } Browns' Block Ch'town
Gaffney's B'd'g S'ide

H. C. McDonald, B. A., M. L. A.
K. J. Martin, B. A.

J. E. WYATT,
SUCCESSEUR DE HODGSON & WYATT
AVOCAT, NOTAIRE, ETC

Solliciteur pour les Nova Scotia et Summerside Bank.

— ARGENT A PRETER. —
Bureau: Au dessous de Clifton House.
SUMMERSIDE, P. E. I.

HOTEL PERRY

J'ai l'honneur d'informer le public que je viens d'ouvrir un nouvel hotel tout près des batisses de l'ancienne ban- "Nova Scotia", ou j'invite mes anciens patrons et autres de venir me voir. La maison est de première ordre.

PRIX MODERES
FRANK PERRY
Summerside 15 aout 1895

Eureka House

FORMERLY WHITE'S HOTEL
MAIN ST. ALBERTON

The Patrons of this House may rely on Good Table, Careful attendance and Moderate Charges

Guests and Baggage conveyed to and from Trains free.

SAMPLE ROOMS AND STABLING IN CONNECTION
MRS ROBERT McLEAN, PROP

MAISON EUREKA

Ci-devant Hotel White
Grand'Rue Alberton
Bonnes tables et Bons logements Prix modérés. Les passagers de chemin de fer sont transportés gratuitement.
Salle d'Echantillon et bonne cuisine.
Mme Robert McLean Prop

PRINCE COUNTY DRUG STORE

The oldest and most reliable Drug establishment in PRINCE COUNTY
A full stock of every thing kept in a first class DRUG STORE
Personal attention given to compounding. Prescriptions and only the purest of Drugs used. Our more than thirty years in the Drugs Business is a guarantee that the utmost care and attention will be exercised.

J. A. GOURLIE
S' ide P. E. I. May 1st '96 [tf]

McKINNON'S ENGLISH OINTMENT CURES

Fever Sores, Tetter, Itch, Salt Rheum, Scald Heads, Itching Piles, Pimples on the Face-Rir gworm, Blotches, Erysipelas, Inflammation, and all Eruptions of the Skin from any cause whatever. It removes Dandruff and Prevents the Hair from Falling Out. It also cures Scratches, and Wounds on the back and shoulders of Horses. It is virtually the Poor Man's Friend and Medical Companion.

J. H. Myrick & Co.

—Importers and Dealers in—
DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE GROCERIES

And Fishing Supplies

At TIGNISH and ALBERTON

NEW GOODS !!

Call and examine their new goods before visiting other stores. No old shop worn stuff to be found on their shelves.

DRY GOODS

A fine assortment of latest designs in Dress Goods, Cloths, Trimmings, Gloves and Hose, Millinery, Hats and Caps, Dresses in dress lengths, Tweeds in suit lengths in beautiful style and finish—No two alike—Ready made clothing. etc

BOOTS & SHOES

In greater variety than ever and to meet the wants of all in style and price.

GROCERIES

They offer to meet the Consumers' wants on the very narrowest margin of profit, guaranteeing good and pure Tea, Sugar, Molasses, Coffee and Spices.

FARMERS

Farmers, tools of all kinds, Binder-twine, Paris Green. Cut and Wire nails, Fencing: The latter imported under the liberty of the new tariff.

FISHERMEN

Are also provided for, and there will be found everything necessary to their calling.

FLOUR

A variety of the best Brands of Flour always in stock, also Corn meal and unground Corn

TAILOR SHOP

Their Tailor Shop is still under the efficient management of the genial M Green who is prepared to satisfy the most exacting customer.

They do not offer "Slaughter Saies" but promise the patrons honest and square dealing all along the line.
May 1897

LETTRE ENCYCLIQUE

— DE —
N. T. S.-P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS ARCHEVEQUES, EVEQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE

DU ROSAIRE DE MARIE

A nos Vénérables Frères les patriarches, archevêques, et évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le

Siege apostolique

LEO PP. XIII

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Combien il importe aux intérêts publics ou privés que le culte de la très auguste Vierge Marie soit entretenu assidûment et étendu avec un zèle croissant de jour en jour, c'est là ce que comprendra facilement tout homme qui réfléchira au degré éminent de dignité et de gloire où Dieu a placé Marie. De toute éternité. Il l'a choisie pour qu'elle devint la mère du Verbe qui devait se revêtir de la chair humaine. Aussi l'a-t-il tellement distinguée parmi tout ce qu'il y avait de beau dans les trois ordres de la nature, de la grâce et de la gloire, que l'Eglise à juste titre attribue à cette Vierge les paroles suivantes: "Je suis sortie de la bouche du Très Haut la première avant toute créature." (Eccles., xxiv, 5.) Puis, lors qu'eut commencé le cours des siècles, lorsque les auteurs du genre humain furent tombés dans le péché et lorsqu'eut toute leur postérité fut marquée de la même tache, Marie fut constituée le gage du rétablissement de la paix et du salut.

Le Fils unique de Dieu combla sa très sainte mère d'éclatantes marques d'honneur. Au cours de sa vie cachée, il prit la Vierge comme auxiliaire dans les deux premiers miracles qu'il accomplit; un miracle de la grâce, par lequel l'enfant d'Elisabeth tressaillit dans son sein quand Marie la salua; — et un miracle de la nature, par lequel Jésus changea l'eau en vin aux noces de Cana. Puis lorsqu'à la fin de sa vie publique le Christ établit le Nouveau Testament qui devait être signé de son sang divin, il confia la Sainte Vierge à l'Apôtre bien-aimé par ces paroles très douces "Voilà ta mère." [Jean xix, 27]

Nous donc qui, quoique indigne, représentons ici-bas le Fils de Dieu, nous ne cesserons jamais de célébrer les louanges d'une telle Mère, tant que la lumière brillera pour Nous. Soit tant bien que cette période ne sera pas longue, a cause de Notre âge avancé. Nous ne pouvons Nous empêcher de redire à tous Nos frères en Jésus Christ et à chacun d'entre eux ces dernières paroles que Lui-même, attaché à la Croix, nous laissait comme son testament: "Voilà votre mère."

Nous estimerons que Nos vœux sont comblés si Nos exhortations ont pour résultat que tout fidèle n'ait rien de plus cher que le culte de Marie, et s'il est permis à chaque chrétien de s'attribuer les paroles de Jean, qui écrit lui-même: "Le disciple La reçut dans sa maison [Jean, xix 27.]

A l'approche du mois d'octobre, Vénérables Frères, Nous n'avons pas voulu cette année encore manquer de vous écrire; Nous vous exhortons de nouveau avec toute l'ardeur possible à ce que chacun de vous s'applique à mériter, par la récitation du Rosaire, des grâces pour lui-même et pour l'Eglise militante. Ce genre de prière semble avoir, par la Providence de Dieu, pris vers la fin de ce siècle une extension merveilleuse, afin que la piété languissante des fidèles en fût ranimée; c'est ce dont témoignent surtout les temples et les sanctuaires remarquables et célèbres consacrés au culte de la Mère de Dieu.

Nous avons offert des fleurs à cette divine Mère au mois de mai, et maintenant, Nous voudrions qu'octobre, le mois des fruits, fût employé par tous à l'honneur avec une piété et une affection très particulières. Il convient en effet que ces deux saisons soient consacrées à Celle qui a dit d'Elle-même: "Mes fleurs sont les fruits d'honneur et de vertu." (Eccli., xxiv, 23.)

Les liens communs à la formation desquels les hommes sont naturellement portés n'ont jamais été peut-être plus étroits qu'à notre époque, ni recherchés avec une ardeur si vive et si générale. Personne n'aurait lieu de s'en plaindre, si ce penchant naturel, très noble en lui-même, n'était souvent détourné de son but et dirigé vers le mal. On voit, en effet, se réunir en groupes de genres divers des hommes impies qui joignent leurs efforts "contre le Seigneur et contre son Christ" [Ps. 11, 2] Toutefois, on peut constater — et cela Nous est très agréable — que parmi les catholiques on apprécie plus qu'autrefois les associations pieuses, qu'elles sont plus nombreuses dans l'Eglise, que les liens de la charité, comme une demeure commune, unissent et fondent pour ainsi dire tous les fidèles à tel point qu'ils peuvent vraiment être appelés et qu'ils semblent être en réalité des frères.

Au contraire, si l'on supprime la charité de Christ, personne ne peut se glorifier de ce nom, ni de cette union. C'est ce que jadis Tertullien exposait vigoureusement en ces termes: "Nous sommes vos frères par droit de nature, parce que nous n'avons qu'une mère quoique vous soyez à peine des hommes, parce que vous êtes de mauvais frères. Mais combien à plus juste titre ils sont appelés frères et regardés comme tels, ceux qui reconnaissent un seul Dieu, qui ont un seul esprit de sainte

té, qui du sein unique de la même ignorance ont passé avec terreur à l'unique lumière de la vérité"

C'est sous des formes multiples que les catholiques ont coutume de constituer les sociétés très salutaires, dont Nous parlons. Il y a les cercles, les caisses rurales, les réunions tenues les jours de fêtes pour reposer les esprits, les patronages pour la jeunesse, les confréries et beaucoup d'autres assemblées réunies dans des buts excellents. Assurément toutes ces institutions — bien que par leur titre, leur forme et leur fin particulière et prochaine, elles semblent de création récente — sont en réalité très anciennes. Il est certain, en effet, que l'on retrouve, à l'origine même du christianisme, des associations de cette sorte. Mais dans la suite elles furent confirmées par des lois, distinguées par des insignes, gratifiées de privilèges, vouées aux cultes dans les temples, consacrées aux soins des âmes ou des corps; elles reçurent des noms divers, suivant les époques. Leur nombre s'accrut tellement, dans le cours des siècles, qu'en Italie surtout il n'y a nulle ville et presque aucune paroisse qui ne compte plusieurs ou au moins quelque société de ce genre.

Nous n'hésitons pas à attribuer parmi ces groupements la place d'honneur à la confrérie du Très Saint Rosaire. En effet, si l'on considère son origine, elle brille entre toutes les institutions du même genre par son ancienneté, puisqu'elle a pour fondateur Dominique lui-même. Si l'on tient compte des privilèges elle en a obtenu d'aussi nombreux qu'il est possible, grâce à la munificence de Nos prédécesseurs.

La forme et pour dire ainsi l'âme de cette institution, c'est le Rosaire de Marie dont nous avons longuement exposé ailleurs la vertu. Mais la puissance et l'efficacité de ce même Rosaire, en tant qu'il constitue une obligation imposée aux membres de la confrérie à laquelle il a donné son nom, sont surtout considérables. Nul n'ignore en effet, combien il est nécessaire pour tous les hommes de prier, non que les décisions divines puissent être modifiées, mais parce que, comme l'a dit Grégoire, "les hommes en demandant méritent de recevoir ce qu'avant les siècles le Dieu tout-puissant a résolu de leur donner." (Dialog, 1, 8)

Augustin, d'autre part, a dit: "Celui qui sait bien prier sait bien vivre." (In Ps. clviii.) Mais les prières sont surtout puissantes pour obtenir le secours céleste lorsqu'elles sont faites publiquement avec constance et accord, par un grand nombre de fidèles, de telle sorte que ceux qui prient forment comme un seul cœur. C'est ce que montrent très clairement ces paroles des Actes des Apôtres, où il est dit que les disciples du Christ, attendant l'Esprit Saint promis, "persévéraient unanimement dans la prière".

Assurément toutes ces institutions — bien que par leur titre, leur forme et leur fin particulière et prochaine, elles semblent de création récente — sont en réalité très anciennes. Il est certain, en effet, que l'on retrouve, à l'origine même du christianisme, des associations de cette sorte. Mais dans la suite elles furent confirmées par des lois, distinguées par des insignes, gratifiées de privilèges, vouées aux cultes dans les temples, consacrées aux soins des âmes ou des corps; elles reçurent des noms divers, suivant les époques. Leur nombre s'accrut tellement, dans le cours des siècles, qu'en Italie surtout il n'y a nulle ville et presque aucune paroisse qui ne compte plusieurs ou au moins quelque société de ce genre.

Nous n'hésitons pas à attribuer parmi ces groupements la place d'honneur à la confrérie du Très Saint Rosaire. En effet, si l'on considère son origine, elle brille entre toutes les institutions du même genre par son ancienneté, puisqu'elle a pour fondateur Dominique lui-même. Si l'on tient compte des privilèges elle en a obtenu d'aussi nombreux qu'il est possible, grâce à la munificence de Nos prédécesseurs.

La forme et pour dire ainsi l'âme de cette institution, c'est le Rosaire de Marie dont nous avons longuement exposé ailleurs la vertu. Mais la puissance et l'efficacité de ce même Rosaire, en tant qu'il constitue une obligation imposée aux membres de la confrérie à laquelle il a donné son nom, sont surtout considérables. Nul n'ignore en effet, combien il est nécessaire pour tous les hommes de prier, non que les décisions divines puissent être modifiées, mais parce que, comme l'a dit Grégoire, "les hommes en demandant méritent de recevoir ce qu'avant les siècles le Dieu tout-puissant a résolu de leur donner." (Dialog, 1, 8)

Augustin, d'autre part, a dit: "Celui qui sait bien prier sait bien vivre." (In Ps. clviii.) Mais les prières sont surtout puissantes pour obtenir le secours céleste lorsqu'elles sont faites publiquement avec constance et accord, par un grand nombre de fidèles, de telle sorte que ceux qui prient forment comme un seul cœur. C'est ce que montrent très clairement ces paroles des Actes des Apôtres, où il est dit que les disciples du Christ, attendant l'Esprit Saint promis, "persévéraient unanimement dans la prière".

"Suite à la page 8"